

PREMIER MINISTRE
MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
Direction du développement des médias

Le 28 octobre 2003

Lancement d'une consultation publique sur la radio numérique

Comme l'a annoncé M. Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication, lors de la discussion des crédits de la communication à l'Assemblée nationale, le 23 octobre, la Direction du développement des médias engage une consultation publique en vue de l'élaboration d'un cadre juridique pour le développement de la radio numérique.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à transmettre leurs observations en répondant à un document de consultation.

La date limite de remise des contributions est fixée au 12 novembre 2003

Ce document est disponible en ligne sur le site www.ddm.gouv.fr et peut également être obtenu en prenant contact avec la Direction du développement des médias

Direction du développement des médias
Bureau des techniques et des réseaux de communication
Hôtel de Clermont
69, rue de Varenne
75700 PARIS

Contact M. Franck TARRIER (Tel. 01 42 75 56 59 / franck.tarrier@ddmedias.pm.gouv.fr)